BAJOMAG'

Le magazine des Bagnoletaises et des Bagnoletais | **Numéro 112 - novembre 2026**

Bagnolet
Forts de nos solidarités



Dossier p. 16

2026-2030 : une stratégie financière pour la Ville

Actualités
Le stade des Rigondes remis en état
Page 9

Actualités
Relance des conseils de quartier
Page 14

Gens d'ici
Sonia Iften : faire vivre la citoyenneté par la culture
Page 30





Chères Bagnoletaises,
Chers Bagnoletais,

Bagnolet, une ville refuge !

Nous sommes encore sous le choc de l'attentat raciste survenu à Trappes et La Verrière. Un homme a pris le temps de prendre sa voiture, radicalisé par des chaines d'infos en continu de l'empire Bolloré, il a tiré en rafales contre des passants qu'il considérait comme des « ennemis de l'intérieur ».

Un homme a été assassiné de ses mains, Pengo Bossio Wangi, il avait 26 ans. Le terroriste a également fait plusieurs blessés, dont une fillette de 12 ans.

Pour le tueur il s'agissait de cibles qui ne méritaient pas de vivre, abreuvé par la théorie du grand remplacement, il s'agissait de tuer, selon ses déclarations, « des noirs, des arabes et des musulmans ». Je me félicite à ce titre que des députés écologistes aient rédigé une proposition de loi pénalisant cette expression.

Vous le savez notre ville est régulièrement pris pour cible par les médias d'extrême droite comme la ville de Trappes, comme je m'y suis engagé, la ville attaquera systématiquement en justice ceux qui diffusent la haine contre notre ville.

Notre réponse ne doit pas être la haine. Nous ne devons pas nous enfermer dans une paranoïa sécuritaire. Il faut opposer la fraternité, toujours plus de liberté et de droits démocratiques. En ce début de campagne pour les élections présidentielles et législatives, ce doit être notre boussole.

Édouard DENOUEL
Maire de Bagnolet
Président du CCAS

SOMMAIRE

4 | Instant Bajo

8 | Actualités
- Mobilisation lycéenne à Bagnolet : les actions de la Ville
- Un week-end d'animations pour inaugurer le nouveau complexe sportif des Malassis
- Bagnolet s'engage pour les droits des enfants
- Le stade des Rigondes remis en état
- Plan de lutte contre les violences faites aux femmes
- La Municipalité demande la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle
- Bagnolet lauréate du Prix de l'économie circulaire de la Métropole du Grand Paris 2026 !
- Le pôle Gallieni mis en lumière

14 | Zoom
Réforme des conseils de quartier

16 | Dossier
2026-2030 : une stratégie financière pour la Ville

24 | Big up
- Amal Diam, la socio-esthétique au service du bien-être de tous
- East-Makers : un espace de coworking pour les métiers du cuir

26 | À vos agendas

28 | Tribunes

30 | Gens d'ici
- Sonia Ifteni : faire vivre la citoyenneté par la culture

31 | Infos pratiques



Ouverture de saison.
Les élèves du conservatoire Erik-Satie (danse et musique) montrent un talent inspirant.



Concert.
Kali Kamga charme son public de sa voix chaleureuse et entraînante, théâtre municipal des Malassis.



Vernissage.
Marie-Claude Debain présente son exposition *Un monde de poésie et d'humanité,* château de l'Étang.



Spectacle *17 octobre 1961, je me souviens* de M'hamed Kaki, théâtre municipal des Malassis.



Inauguration de la Sente Fatima Bedar, par Édouard Denouel, maire de Bagnolet, Brahim Akrour, adjoint au maire, et Abdelmalek Maoudj, consul d'Algérie en Seine-Saint-Denis.

Retour sur la Journée commémorative des massacres du 17 octobre 1961.



Lecture des noms des victimes par l'association Graine d'Orateur 93.



Vernissage de l'exposition *Mémoire vive, 17 octobre 1961,* retraçant l'histoire partagée entre la France et l'Algérie.



Mobilisation.
À l'invitation de M. le maire, Édouard Denouel, habitants et élus se sont rassemblés pour soutenir les familles des victimes de l'attentat raciste perpétré à Trappes et La Verrière, le 23 octobre 2026.



Portes ouvertes des ateliers d'artistes.
Découverte de l'artiste, Gloria Cifuentes Pazos et des ses œuvres chatoyantes.



Devoir de mémoire.
Commémoration des fusillés de Châteaubriant, le 22 octobre 1941.





Halloween.
Le 31 octobre, Bagnolet a fêté pour la première fois Halloween. Sorcières, vampires et squelettes s'étaient donné rendez-vous en centre-ville pour le plus grand plaisir des petits et grands.

Billet de la rédac'

À Bagnolet, GTA VI s'affiche sans ses armes

Depuis octobre, les tours Mercuriales de Bagnolet arborent une publicité géante pour GTA VI, visible depuis le périphérique. Le visuel reprend la jaquette du célèbre jeu vidéo très prisé de la jeunesse. Chaque jour, des jeunes viennent immortaliser la scène depuis le pont du périphérique. Un détail saute aux yeux : aucun personnage présent sur la publicité ne porte d'armes. Ces dernières ont tout simplement été effacées. La nouvelle municipalité a refusé que des armes, dans cette publicité géante, soient visibles par tous, y compris les enfants.

Plus largement, cette publicité pose la question du temps passé par les adolescents devant les écrans. Sur ce sujet de société, la Ville ne reste pas inactive. Dans le cadre de la campagne nationale « 10 jours sans écrans », la Ville a mené de nombreuses actions afin de sensibiliser les enfants, les adolescents et leurs familles à un usage plus réfléchi et équilibré des écrans de loisirs (télévision, smartphone, tablette, jeux vidéo, etc.). Les équipes du Centre municipal de santé Elsa-Rustin (CMS) se sont également mobilisées pour un temps d'échanges avec des élèves de CM2 sur les conséquences de l'usage excessif des écrans sur la santé. En outre, les référents du Contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS) des centres socioculturels ont organisé sur le temps de l'accompagnement scolaire des séances de quiz et des temps de parole à destination des primaires, collégiens et lycéens.

Éducation

La mobilisation de la jeunesse est un fait politique majeur de cette rentrée

En Île-de-France, ce sont les départements du Val-de-Marne et de la Seine-Saint-Denis qui ont été les premiers foyers de la mobilisation hexagonale. À Bagnolet, les lycéens d'Hénaff, ont entamé le blocus le 29 septembre.



© Benoite Fanton



© Benoite Fanton



© Benoite Fanton



© Benoite Fanton

La mobilisation lycéenne a débuté fin août à Mayotte, puis en septembre elle a gagné la Guyane avant de s'étendre à l'ensemble des territoires ultramarins. Les revendications du mouvement ont d'emblée porté sur les dégradations des conditions d'études et la vétusté des établissements et locaux scolaires, la nécessité d'un plan de recrutements pour diminuer les effectifs dans les classes, l'inégalité du système scolaire, avec la revendication d'abrogation de la plateforme Parcoursup, les emplois du temps surchargés.
Les attentes sur l'école sont grandes et la reproduction des inégalités que le système scolaire accompagne heurte les jeunes mobilisés et les familles. Ce n'est donc pas une coïncidence que les établissements des villes populaires de la petite couronne soient en première. Le ras-le-bol est général devant la situation de l'éducation dans le département. Cela fait plusieurs années que les élus réclament un plan d'urgence, qu'ils dénoncent ce qui s'apparente à un traitement discriminatoire de la part des pouvoirs publics. Les collégiens et lycéens qui manifestent sont ceux qui ont affronté la canicule dans des locaux inadaptés à ces températures extrêmes, qui ont conscience de la crise climatique et de l'état du monde. Leur santé mentale en est affectée comme le notent des études récentes. Leur avenir est incertain. Devant les établissements et dans les manifestations, les pancartes et slogans dénoncent le racisme et l'extrême droite, le génocide en Palestine et toutes les formes de domination et de violence. C'est l'espoir d'une vie digne et d'un monde de paix qui s'exprime. Au lieu de privilégier le dialogue, le gouvernement a choisi dans un premier temps la répression comme principale réponse : plus de 8 000 gardes à vue depuis septembre. À cela, il faut ajouter les violences et les mutilations. Le mouvement s'est élargi, massifié, gagnant des soutiens dans l'ensemble de la population et la manifestation du 17 octobre a été sans conteste un succès. Depuis le début du mouvement, la municipalité se tient aux côtés des jeunes mobilisés, elle a facilité la tenue d'une réunion de lycéens, parents et enseignants le 10 octobre dans un local municipal à l'initiative du Front des mères.
Cette jeunesse est notre avenir.

Sports

Un week-end d'animations pour inaugurer le nouveau complexe sportif des Malassis

La nouvelle piscine intercommunale des Malassis et la salle de combat municipale seront officiellement inaugurées lors d'un week-end festif, les 14 et 15 novembre 2026, organisé par Est Ensemble et la Ville.



Le samedi 14 novembre, le nouveau complexe sportif des Malassis sera inauguré en présence d'Édouard Denouel, maire de Bagnolet, de Patrick Bessac, président d'Est Ensemble, de Patrick Ollier, président de la Métropole du Grand Paris, de Stéphane Troussel président du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis et du préfet. À l'occasion de cette inauguration officielle, le nom, choisi par les habitantes et habitants à l'issue d'une consultation citoyenne, sera dévoilé. Cette dernière a mobilisé 597 votants qui devaient choisir entre trois sportives (Clarisse Agbegnenou, Surya Bonaly, Marie-José Pérec) ayant marqué l'histoire du sport afin de rendre hommage à leur parcours et à leurs valeurs.

Un après-midi d'animations à la salle de combat municipale

Au cours du week-end des 14 et 15 novembre 2026, de nombreuses animations seront proposées aux Bagnoletaises et Bagnoletais à la piscine intercommunale et dans la salle de combat municipale. L'objectif est de marquer l'ouverture officielle de deux équipements structurants pour notre ville et de permettre aux habitantes et habitants de découvrir gratuitement ces installations à travers des animations sportives et ludiques. Le samedi 14 novembre, dans la salle de combat municipale, la Ville organise ainsi avec les associations locales une journée de démonstrations et d'initiations d'arts martiaux et de sports de combat à destination du grand public.

Des activités ludiques dans la nouvelle piscine

Tout au long du week-end, la piscine intercommunale accueillera de nombreuses animations ludiques : aquagym, aquabike, jeux gonflables, parcours mousse. La nouvelle piscine d'Est Ensemble est conçue pour être plus lumineuse, plus accessible et bénéficie d'un espace extérieur pour les beaux jours. Tous les espaces de la piscine (entrée, vestiaires, douches, bassins, espaces extérieurs.) sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Les animations du week-end

Piscine intercommunale – 55, rue Lénine
01 83 74 56 16
Accès gratuit à la piscine pendant les deux jours (à des créneaux spécifiques).

- **Samedi 14 novembre de 14h à 21h**
 Ouverture de la piscine au public et animations : jeux gonflables, parcours mousse (sur inscriptions).
- **Dimanche 15 novembre de 10h à 16h**
 Ouverture de la piscine au public et animations : aquagym et aquabike, baptêmes de plongée à partir de 10 ans (sur inscriptions).



Salle de combat municipale – rue Descartes
Samedi 14 novembre
14h30 : démonstration et initiation à la lutte (CBL 93)
15h30 : démonstration et initiation au jiu-jitsu (Fight Academy)
16h30 : démonstration et initiation de karaté (IKB)
17h30 : temps d'échange avec les associations et présentation des disciplines
18h : combat de karaté (IKB)

Scannez le QR Code pour consulter le programme

PAROLE DE



Assia Rebbouhi

Conseillère municipale chargée des droits de l'enfant et des jeux dans la ville

Bagnolet, une ville à hauteur d'enfant

Une ville où l'on joue en sécurité, où l'on respire et où l'on est écouté dès le plus jeune âge : voilà la ville que nous voulons. Trop souvent, rues, parcs et cours d'école ont été pensés sans les enfants. Nous voulons changer cette vision. À Bagnolet, nous faisons le choix de placer l'enfance au cœur de l'action municipale. Car c'est dès les premières années que se construisent l'autonomie, l'égalité et le sentiment d'appartenance. Faire une ville à hauteur d'enfant, c'est lui permettre de grandir, de s'épanouir et de trouver sa place. Cette ambition se traduit par des engagements concrets : notre candidature au réseau Ville amie des enfants de l'UNICEF, la délégation Droits des enfants et jeux dans la ville, un goûter gratuit et bio, ou encore les cours d'école oasis. Chaque rue, square et trajet doit devenir un espace apaisé, sûr et accessible à toutes et tous, sans discrimination liée au handicap. Jouer est un droit fondamental. Faire de l'enfant une priorité, c'est aussi garantir ses droits et le protéger. Pour mieux accueillir, écouter et accompagner les enfants, nous formerons nos agents municipaux, en nous appuyant notamment sur la permanence hebdomadaire du Défenseur des droits à Bagnolet. C'est également reconnaître leur citoyenneté. Avec le futur conseil municipal des enfants, leurs idées seront entendues et leurs décisions pèseront sur les choix de la commune.
La démocratie s'apprend dès le plus jeune âge. La Journée internationale des droits de l'enfant, le 20 novembre, sera l'occasion de sensibiliser le public avec l'exposition *Dessine-moi les droits de l'enfant !*, à l'Hôtel de Ville du 16 au 23 novembre, et une conférence du Défenseur des droits en salle du conseil municipal. Ces rendez-vous ouvrent une ambition durable : faire des droits de l'enfant le fil conducteur de notre politique. Prendre soin des enfants, c'est prendre soin de toute la ville. Ensemble, donnons-leur toute leur place.

Enfance

Bagnolet s'engage pour les droits des enfants

La Municipalité a fait des droits de l'enfant l'une de ses priorités d'action. La Ville a ainsi créé une nouvelle délégation « droits des enfants et jeux dans la ville ». À l'occasion de la Journée internationale des droits de l'enfant, le 20 novembre, la Ville a mis en place un programme de sensibilisation aux droits de l'enfant.

Les droits des enfants, consacrés par la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE), adoptée en 1989, font l'objet d'une journée de sensibilisation chaque année le 20 novembre. Cette convention défend des principes tels que la non-discrimination, l'intérêt supérieur de l'enfant, le droit au développement et le respect de la parole de l'enfant. En Seine-Saint-Denis, ces droits sont mis à mal par des réalités d'inégalités qui traversent la vie des enfants : conditions de vie, réussite scolaire, accès aux soins, violences, stigmatisations. Selon l'Institut Paris Région, 37,5 % des enfants vivent dans un ménage pauvre et 70 % des collèges publics du département affichent un Indice de position sociale (IPS) inférieur à 90 %, contre 9 % seulement à Paris. Le Défenseur des droits établit qu'un quart des jeunes déclarent avoir vécu une discrimination liée à la couleur de peau, à l'origine ou à la nationalité au cours des cinq dernières années, touchant l'ensemble des parcours de vie : école, enseignement supérieur, logement, emploi, santé, loisirs, relations avec les forces de l'ordre.



- **Samedi 7 novembre 2026 de 15h à 17h30**
 Conférence *Droits de l'enfant : entre principes et réalités plurielles, pourquoi et comment agir ?*
 Animée par Sonia Barnat, psychomotricienne clinicienne, spécialiste des questions d'égalité et de qualité dans le soin et l'éducation.
- **Mardi 20 novembre 2026 à 18h30**
 Conférence du Défenseur des droits
 Présentation de l'institution et du rapport annuel des droits de l'enfant.
 Hôtel de Ville – Salle du conseil municipal
- **Du 16 au 23 novembre 2026**
 Exposition *Dessine-moi les droits de l'enfant !*
 L'exposition vise à sensibiliser aux droits fondamentaux de manière accessible, ludique et critique grâce au dessin de presse et à la caricature. À travers une série de kakémonos illustrés, elle aborde de grandes questions juridiques et sociétales.
 Hall d'accueil de l'Hôtel de Ville

Sport

Le stade des Rigondes remis en état

La Ville a procédé à de nombreux travaux pour permettre une réouverture rapide du stade des Rigondes après une fermeture ordonnée par les services de l'État. Ces travaux ont porté sur une remise en état globale du site : sécurisation, hygiène, voiries intérieures, etc.



Le lundi 5 octobre, le préfet de la Seine-Saint-Denis a ordonné la fermeture du stade des Rigondes, suite à une visite de contrôle du Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES) survenue dans la foulée de la découverte d'un défunt dans l'installation sportive. Ce rapport met en lumière des manquements anciens et durables en matière d'hygiène et de sécurité, qui rendaient impossible l'accueil du public et les activités sportives sur ce site. Les services municipaux se sont pleinement mobilisés pour permettre la réouverture rapide de cet équipement sportif.

Sécurisation

La clôture a été remplacée afin d'empêcher la porosité avec le site attenant, la clôture nord doit être installée. D'une manière générale, afin de tester la pérennité de ces travaux et vérifier que les intrusions cessent, il est fait appel à un maître-chien pour une présence 24h/24. La Régie Serrurerie a procédé aux changements de serrure du portail d'entrée, du bâtiment des gardiens et des vestiaires, des portes des locaux techniques et la pose d'une chaîne sur l'escalier du sous-sol. De nouveaux buts ont été commandés et doivent être livrés, installés et certifiés.

Défaut de voiries et présence d'encombrants

Une entreprise est intervenue et a sécurisé les défauts de voirie. Une fuite sur le réseau d'assainissement était à l'origine des désordres constatés. Sur l'ensemble du site, tous les encombrants et les dépôts sauvages ont été ramassés, une entreprise spécialisée a procédé à l'élagage et au nettoyage des zones espaces verts, les murs d'enceinte et les tribunes ont été repeintes, tous les déchets (bouteilles, papiers, etc.) ont été ramassés. Des nouvelles corbeilles seront posées dès réception.

Isolation et hygiène

La direction du patrimoine bâti est intervenue sur les vestiaires 1 à 4 qui sont à l'entrée afin d'en rétablir l'usage immédiat (reprise de l'éclairage et des faux-plafonds, pose de blocs secours, remplacement des pommeaux de douche, etc.). Un nettoyage approfondi des douches individuelles et communes a été effectué. Les vestiaires 5 à 8 de l'autre côté des terrains, à côté de la buvette, feront aussi l'objet d'une intervention.

150 000 €

C'est le montant investi par la Ville dans des travaux d'urgence pour permettre la réouverture du stade des Rigondes

PAROLE DE



Huguette Pate

Adjointe au maire déléguée aux droits des femmes, Ville féministe et à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles et les discriminations de genre

« Pas une de plus » : Bagnolet s'engage contre les violences faites aux femmes

« Pas une de plus », « Ni una Menos » : ce cri féministe né en Amérique du Sud dénonce les féminicides et les violences faites aux femmes.
Du 25 novembre, Journée internationale pour l'élimination des violences à l'égard des femmes, au 10 décembre, Journée des droits humains, les 16 jours d'activisme rappellent l'ampleur d'un fléau mondial. Viol, agression, harcèlement, cyberviolences : ces violences, produit d'un système patriarcal, ont des conséquences physiques, psychologiques et sociales graves. En France, une femme est tuée tous les deux à trois jours par son partenaire ou ex-partenaire
Depuis 2020, plus de 750 femmes ont été tuées. La Seine-Saint-Denis figure parmi les départements les plus touchés : 13,6 femmes de 15 à 64 ans pour 1000 y subissent des violences conjugales, contre 10,6 au niveau national. Bagnolet n'est pas épargnée. Des femmes vivent sous emprise, dans la peur, parfois en danger de mort. En 2025, la Direction égalité a accompagné 21 femmes victimes de violences. Elles étaient déjà 40 en octobre 2026, soit une hausse de plus de 90 %.
Les besoins sont criants : manque d'hébergements d'urgence, difficultés de relogement durable, coordination insuffisante entre commissariat, centre municipal de santé, associations et bailleurs. Trop de femmes sont contraintes de retourner au domicile conjugal avec leurs enfants. Face à cette réalité, la Ville présente son plan d'action « Pas une de plus » pour 2026-2032. Protéger, écouter et accompagner chaque femme victime de violences : telle est notre ambition. Chaque vie mérite d'être défendue avec la même intensité. Ce plan n'est pas un vœu pieux, mais un engagement concret. Il sera soumis au vote du conseil municipal le 9 décembre.

Violences faites aux femmes

Plan de lutte contre les violences faites aux femmes

Afin de lutter contre les violences faites aux femmes, la Municipalité organise une série d'actions dans le cadre des 16 jours d'activisme contre les violences basées sur le genre, une campagne organisée par l'Organisation des Nations Unies (ONU).

En France, en 2025, les services de sécurité ont enregistré 298 000 victimes de violences commises par leur partenaire ou ex-partenaire, soit une augmentation de 10 % par rapport à 2024. Ces violences peuvent parfois mener à la mort comme en attestent les 142 féminicides commis en 2025, selon les chiffres du collectif « Nous Toutes ».

Des violences en hausse

La Ville, bien qu'elle ne dispose pas d'un observatoire municipal dédié, peut s'appuyer sur les données agrégées du commissariat local, des services municipaux et des associations partenaires. Les premières remontées de terrain indiquent une augmentation massive des femmes suivies par les services municipaux pour violences conjugales. Ainsi, en 2025, la VIlle a accompagné 21 femmes victimes de violences. En 2026, alors que l'année n'est pas finie, la Mission égalité de la Ville a déjà accompagné 30 femmes pour des faits de violences.

Plan municipal de lutte contre les féminicides

Afin de lutter contre les violences faites aux femmes, la Municipalité a mis à l'ordre du jour du conseil municipal du 9 décembre un plan municipal de lutte contre les féminicides. Parmi les actions en cours, la Municipalité a mis en place deux malles itinérantes, à destination des crèches municipales, contenant une sélection de livres adaptés aux tout-petits, afin de sensibiliser au respect des différences et de déconstruire les stéréotypes de genre dès le plus jeune âge.



Signature du dispositif « Un toit pour elle » en 2023.

+ D'INFOS :

Lundi 30 novembre 2026 à 19h
Signature du dispositif « Un toit pour elle » et théâtre-forum Synergies.
Ce dispositif vise à réserver des logements sociaux pour les femmes victimes de violences. Cette signature sera précédée d'une pièce de théâtre de la compagnie Synergies inspirée de témoignages réels de femmes relogées grâce au dispositif.
Salle du conseil municipal.

Mercredi 9 décembre à 18h30
Conseil municipal : vote du Plan municipal de lutte contre les féminicides

Toute l'année : la Municipalité a créé une permanence juridique d'une avocate spécialisée dans les violences faites aux femmes. Les 2e et 4e mardis de chaque mois. Consultation gratuite et confidentielle.
Sur rendez-vous :
06 17 34 88 04
egalite-contre-les-discriminations@ville-bagnolet.fr

Sécheresse

La Municipalité demande la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

La Ville se mobilise pour bâtir un dossier de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle par l'État et défendre les habitants dont les habitations ont été endommagées par le phénomène de Retrait-gonflement des argiles (RGA) dû à la sécheresse et aux épisodes caniculaires de l'été 2026.





Cet été, des habitantes et habitants de Bagnolet ont pu constater des fissures sur leurs habitations. Ces dommages peuvent être liés au phénomène de retrait-gonflement des argiles (RGA) dû à la sécheresse et aux épisodes des canicules de l'été 2026. Le risque « Retrait-gonflement de l'argile » (RGA) désigne les dommages causés aux constructions par le phénomène naturel de rétractation des sols argileux, en période de sécheresse, suivi par le gonflement de ces sols lorsque la pluie revient.

Recenser les dommages causés sur les habitations

Afin de constituer une demande de l'état de catastrophe naturelle auprès du Préfet, la Ville a mis en place une adresse mail pour recenser les dommages subis par les habitantes et les habitants sur leurs habitations. En effet, pour étayer ce dossier, les services municipaux recensent les dommages constatés sur le territoire communal. Ces signalements sont essentiels pour documenter cette demande et appuyer cette démarche. La constitution du dossier communal de demande de reconnaissance de catastrophe naturelle ne vaut pas reconnaissance finale, qui relève d'une décision de l'État ni de déclaration de sinistre auprès des assurances.

Un risque important à Bagnolet

Le phénomène de Retrait-gonflement de l'argile (RGA) touche essentiellement les maisons individuelles. 48% du territoire national connaît ainsi une exposition moyenne ou forte au RGA, ce qui représente 10,4 millions de maisons individuelles, soit plus de la moitié de l'habitat individuel. À Bagnolet, selon Géorisques, un site officiel de l'État français qui évalue et cartographie l'exposition au RGA, ce risque est considéré comme important sur la commune. Depuis 1989, la sinistralité provoquée par le RGA est prise en charge dans le cadre du régime d'indemnisation des catastrophes naturelles. Ainsi, lorsque l'état de catastrophe naturelle est déclaré, les assureurs sont tenus d'indemniser les victimes, au titre de la « garantie CatNat ».

+ D'INFOS :

Si votre logement est concerné, vous pouvez transmettre aux services municipaux des photos des fissures et des dommages constatés ainsi qu'une courte description des dégâts avant le 28 février 2027. Ces éléments permettront à la Ville de recenser les dommages et de constituer un dossier auprès de la Préfecture, afin de demander la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle.
Ces éléments sont à adresser :
catastrophe.naturelle@ville-bagnolet.fr
en indiquant « Dommages été 2026 » dans l'objet du message et en précisant vos coordonnées : nom, adresse du logement, numéro de téléphone.

Urbanisme

Bagnolet lauréate du Prix de l'économie circulaire de la Métropole du Grand Paris 2026 !

Construire autrement, réduire les déchets et valoriser l'existant : Bagnolet fait de l'économie circulaire un levier pour concevoir les équipements publics de demain. La Ville vient de recevoir le Prix de l'économie circulaire de la Métropole du Grand Paris, notamment pour son projet de reconstruction de la tribune du parc des sports de La Briqueterie.



Au début de l'année 2025, la Métropole Grand Paris lançait un appel à candidatures afin d'identifier les projets municipaux les plus ambitieux en termes d'économie circulaire. Au regard des nombreux projets en cours dans notre commune (reconstruction de tribune de La Briqueterie, projets NPNRU aux Malassis et à La Noue, etc.), la Ville présentait alors sa candidature. En octobre, Bagnolet a reçu le Prix de l'économie circulaire de la Métropole Grand Paris.

Réemploi des matériaux

Cette distinction a permis à la Ville de bénéficier d'un accompagnement dédié à la construction circulaire assuré par Néo-Éco, un bureau d'études techniques spécialisé. Cette distinction valorise l'engagement de la Ville en faveur de projets de construction et de rénovation plus durables, qui privilégient le réemploi des matériaux et la préservation des ressources. Le chantier de déconstruction et de reconstruction du parc des sports de La Briqueterie qui vient de démarrer en est une illustration concrète.

Un chantier complexe et exemplaire

Ce chantier prévoit notamment la réutilisation de certains éléments de gros œuvre de la tribune comme les poteaux en X qui supportaient la casquette de l'ancienne structure. Ces derniers seront ainsi découpés puis réemployés pour porter la casquette de la nouvelle tribune. Les autres éléments en béton seront concassés pour être utilisés en sous-couche de forme sous certains équipements sportifs extérieurs. Les petits bâtiments en bois, l'ancien bureau de sports et l'ancien club-house du rugby club Bagnolet, seront démontés et remontés ailleurs. L'un d'eux sera ainsi remonté au centre socioculturel Pablo-Neruda provisoire en attendant la livraison d'un nouvel équipement public dans le cadre du NPNRU en cours aux Malassis.

Une ambition à l'échelle de la Ville

Ce projet exemplaire inclut également un inventaire du mobilier et des éléments du quotidien qui peuvent servir aux équipements de la nouvelle tribune : sanitaires, portes, bancs, garde-corps, portail et clôtures autour du jardin. Cette démarche s'inscrit dans une ambition plus large, qui concerne également d'autres projets municipaux, notamment les opérations de rénovation urbaine des Malassis et le groupe scolaire Langevin.

Urbanisme transitoire

Le pôle Gallieni mis en lumière

Dans le cadre des actions d'urbanisme transitoire du Projet partenarial d'aménagement (PPA) du secteur de la porte de Bagnolet/Gallieni, les viaducs de l'A3 sont mis en lumière la nuit tombante. Cet éclairage améliore le confort des usagers et contribue à l'animation du pôle Gallieni en attendant sa transformation.



La mise en lumière des viaducs de l'A3 du pôle Gallieni s'inscrit dans le cadre des actions d'urbanisme transitoire du Projet partenarial d'aménagement (PPA) de la Porte de Bagnolet-Gallieni, au même titre que les fresques réalisées sur les piles de l'A3. Le projet a bénéficié du financement, dans le cadre du PPA, de l'État, d'Est Ensemble, de la Métropole du Grand Paris et de la Ville de Paris. Sa conception a été confiée au bureau d'études spécialisé en éclairage LEA / Nocta Bene. L'objectif est d'améliorer le confort des usagers et de contribuer à l'animation du pôle et des viaducs de l'A3 grâce à une mise en lumière à la fois fonctionnelle et artistique. Le projet repose sur deux dispositifs complémentaires.

Plus de confort, moins d'énergie

D'une part, l'éclairage fonctionnel a été optimisé grâce à l'installation de nouveaux luminaires, offrant une meilleure qualité de lumière, plus confortable pour les usagers et moins énergivore. D'autre part, une mise en lumière artistique vient transformer la perception de cet espace. Inspiré du concept de « cellule », le dispositif utilise des lentilles qui projettent des motifs lumineux au sol et sur les viaducs, afin de guider les cheminements et de mettre en valeur les points d'arrêt. Les deux dispositifs d'éclairage s'activent simultanément à la tombée de la nuit. Cette mise en lumière ne constitue pas une installation événementielle ponctuelle, elle a vocation à rester en place aussi longtemps que possible.

Perm'Ado

Le Centre de santé sexuelle propose la Perm'Ado, un espace dédié aux adolescents. Le Centre de santé sexuelle, qui dépend du Centre municipal de santé Elsa-Rustin (CMS), est un lieu d'écoute, de soutien et de prévention accessible à toute personne qu'elle soit mineure ou majeure avec ou sans couverture sociale. La Perm'Ado est un espace pour parler de tout sans tabou : puberté, amitié, amour, sexualité, etc.
Des professionnels de santé et des conseillères conjugales répondent à toutes les questions de manière confidentielle, anonyme et gratuite les mercredis de 14h à 18h, avec ou sans rendez-vous.
Centre de santé sexuelle
Centre municipal de santé
Elsa-Rustin
01 49 93 61 97 / 01 56 63 91 00



Cendriers urbains

La Ville mène une étude pour la mise en place de cendriers urbains dans l'espace public à proximité immédiate de cafés de la commune : Le NarvalO, Le Central, Le Pasteur et le bar-tabac de l'Hôtel de Ville.
L'éco-organisme Alcome intervient directement sur site afin de collecter les mégots et de quantifier les besoins avant la mise en place éventuelle des cendriers urbains. Cette initiative vise à réduire les mégots au sol, à améliorer la propreté de l'espace public et à limiter la pollution.



©Adobe Stock

PAROLE DE



Baptiste Hervy-Jeulin
Conseiller municipal chargé de l'eau dans la ville, du pôle Gallieni et de la démocratie locale

Quels que soient les résultats des élections de 2027, une certitude demeure : la démocratie, fragilisée en France comme ailleurs, doit se réinventer pour être protégée, doit s'essayer pour durer. Et c'est à l'échelle locale, au plus près de nos vies, que nous pouvons expérimenter de nouvelles formes de participation, redonner goût au débat d'idées et à l'intérêt général, réapprendre à se faire entendre autant qu'à s'écouter. Par son histoire politique, sa richesse culturelle et une population confrontée aux réalités sociales et environnementales, Bagnolet possède une force précieuse : celle de pouvoir faire exister une démocratie vivante, populaire et inventive. Nous voulons faire de notre ville un laboratoire de la participation citoyenne, où de nouvelles pratiques pourront s'inventer et s'éprouver. Les conseils de quartier seront un premier terrain d'expérimentation. D'abord, parce que c'est à l'échelle du quartier, entre voisins, que se tissent des liens autour de réalités partagées. C'est là que peut naître un sentiment d'appartenance, qui donne à chacun la légitimité de porter sa voix, celle de ses proches et de son quartier, et de s'engager collectivement au sein d'un groupe de référents. Ensuite, parce que nous voulons, avec ces référents, donner un nouveau souffle aux conseils de quartier : en faire des lieux de rencontre entre habitants et élus, où les projets qui transforment notre ville puissent se discuter, se comprendre et se construire ensemble. Enfin, parce que les conseils de quartier constituent un point de départ pour explorer de nouveaux formats. Progressivement faire naître une dynamique citoyenne qui puisse grandir et durer, sans s'essouffler, en restant ouverte, motivante et valorisante. La démocratie ne se décrète pas : elle se pratique, elle s'apprend, elle se cultive. Si vous souhaitez prendre part à cette expérimentation collective et faire rayonner, au-delà de Bagnolet, d'autres manières de faire vivre la démocratie, venez aux conseils de quartier !

Démocratie locale

Réforme des conseils de quartier

Le mardi 3 novembre, une quarantaine d'habitants, venus des sept quartiers de la ville, ont répondu à l'appel de la Municipalité afin de réfléchir à l'évolution des conseils de quartier. Une première étape pour développer et renforcer la démocratie locale en permettant une implication plus concrète des habitantes et habitants dans les décisions de la Ville.



© Eric Mugneret

« Je n'ai jamais participé à un conseil de quartier. Je viens pour la première fois. », explique Mohamed, 33 ans, habitant de La Noue. *« Selon moi, le rôle du conseil de quartier est d'impulser des projets à l'échelle du quartier pour répondre aux besoins des habitants, et que tout ne parte pas de la Mairie. »*, estime Mohamed. C'était justement l'objectif des ateliers organisés par la Ville à l'Hôtel de Ville.
La soirée a commencé par une prise de parole d'Édouard Denouel, maire de Bagnolet, et de Baptiste Hervy-Jeulin, conseiller municipal chargé de la démocratie locale, qui ont évoqué la volonté de la Municipalité de mieux associer les habitantes et les habitants aux décisions de la Ville en renforçant la démocratie locale.
La soirée s'est poursuivie par des ateliers qui ont réuni une quarantaine d'habitants qui s'était déplacée à l'Hôtel de Ville. De groupes habitantes et d'habitants venus des différents quartiers de la Ville ont été constitués. Pendant une heure, les échanges animés par des élus et des agents de la Ville ont tourné autour de la réforme des conseils de quartier : Quel serait le rôle des conseils de quartier ? Sur quels sujets et quelle manière les conseils de quartier pourraient-ils participer aux décisions de la Ville ? Comment encourager d'autres habitants à rejoindre les conseils de quartier ?

+ D'INFOS :
N'hésitez pas à inviter les personnes habitantes de Bagnolet qui aimeraient se mobiliser dans leur quartier à se proposer comme référents, pour cela il sera nécessaire d'envoyer leurs coordonnées à l'adresse mail suivante :
conseils.quartiers@ville-bagnolet.fr



2026-2030 : une stratégie financière pour la Ville

La Municipalité s'est engagée à une gestion plus économe et plus transparente des finances locales, notamment en partageant avec les habitantes et habitants les enjeux budgétaires dès le début de ce mandat. Dans ce contexte, l'équipe municipale et les services municipaux ont élaboré une première projection pluriannuelle couvrant la période de 2026 à 2030. L'objectif ? Donner une vision et échelonner nos projets pour les prioriser et partager cette trajectoire en toute transparence avec les Bagnoletaises et les Bagnoletais. Aujourd'hui, notre ville conserve une capacité d'autofinancement de ces projets, mais celle-ci se réduirait rapidement si des corrections ne sont pas apportées. En effet, si rien n'est fait, le poids de la dette empêchera la Ville d'investir pour l'avenir. La délibération modificative, présentée aux votes du conseil municipal du 10 novembre, est l'étape initiale qui intègre les premières actions concrètes du programme de la majorité municipale.



Budget primitif adopté le 24 avril 2026

140 millions d'euros

Fonctionnement
102 millions d'euros

2 129 euros alloués/habitant*
*Population de référence : Dotation globale de fonctionnement (DGF)

Investissement
38 millions d'euros

426 euros investis/habitant*
*Population de référence : Dotation globale de fonctionnement (DGF)

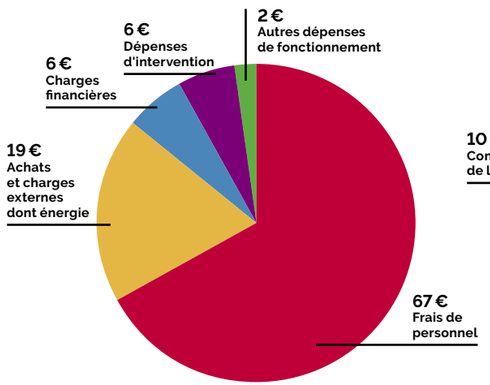
Le budget de la commune est structuré en deux sections

Le fonctionnement qui regroupe les dépenses et les recettes rattachées à la gestion courante de la ville (personnels, électricité, alimentation, fournitures, etc.).

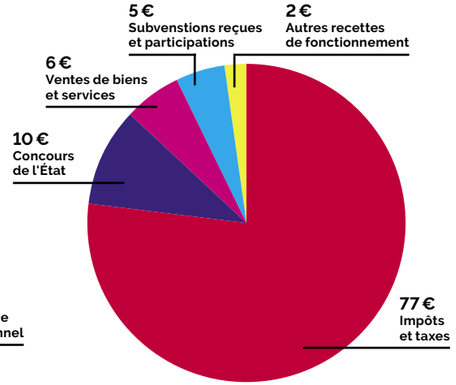
L'investissement qui regroupe les dépenses de travaux de construction, d'entretien du patrimoine, d'acquisition de matériel ou encore l'encaissement des subventions de partenaires comme le Département, la Région, l'État, ou l'Europe qui viennent compléter le financement des projets communaux.

Chacune des sections (fonctionnement et investissement) doit être présentée en équilibre.

Pour 100 € dépensés par la Ville en fonctionnement



Pour 100 € de recettes encaissées par la Ville en fonctionnement



Écoles, équipements, transition écologique : comment les financer d'ici 2030 ?

Gestion active de la dette, maîtrise des dépenses de fonctionnement, programme pluriannuel d'investissement, participation des citoyennes et citoyens au budget de la Ville, gestion de trésorerie. La Municipalité a élaboré une première stratégie à l'horizon 2030. L'objectif : financer le programme de la Municipalité au service des Bagnoletaises et des Bagnoletais.



Travaux du gymnase Maurice-Baquet.



Rénovation du 82, rue Anatole-France.

Les premières mesures concrètes permises par la décision modificative du budget 2026

En fonctionnement

- Le goûter gratuit dans les écoles
- Des écoles adaptées au dérèglement climatique (ventilateurs, équipements, etc.)
- L'amélioration des conditions d'études des lycéens
- Le soutien aux associations

En investissement

- **Éducation** : premières étapes de la reconstrcution de l'école Paul-Langevin (groupe scolaire et centre socioculturel)
- **Installations sportives** : travaux du gymnase Maurice-Baquet, parc des sports de la Briqueterie, stade des Rigondes
- **Transition écologique** : programme cours oasis et plan vélo
- **Patrimoine bâti** : rénovation des écoles et adaptation au changement climatique



Dispositif « Savoir rouler à vélo» qui permet aux enfants de 6 à 11 ans d'acquérir une autonomie complète et sécurisée à vélo, école Eugénie-Cotton.

Premières mesures du programme de la Municipalité mise en œuvre dès 2026

La Décision modificative (DM), présentée au vote du conseil municipal du 10 novembre, est une délibération votée en cours d'exercice qui permet d'ajuster le budget primitif 2026 à la réalité des dépenses et des recettes. À Bagnolet, la décision modificative pour l'exercice 2026 du conseil municipal du 10 novembre est l'occasion de traduire dans le budget les premiers engagements pris devant les Bagnoletaises et les Bagnoletais par la nouvelle majorité municipale. Il s'agit également de poursuivre un travail de sincérité et de rigueur engagé sur les finances de la Ville. Les dépenses engagées sont financées par des recettes nouvelles (droits de mutation, recherche systématique de subventions). En outre, la Ville doit financer des travaux d'urgence du stade des Rigondes afin de permettre une reprise rapide des activités dans le stade. Ces travaux s'élèvent à plus de 150 000 euros.

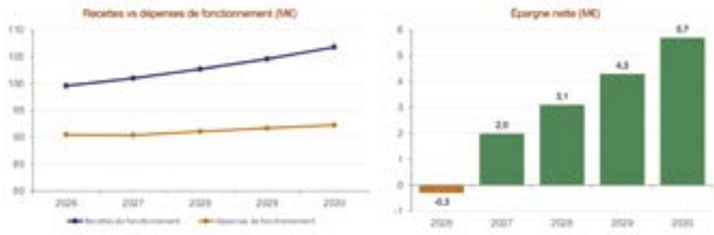
Construire une trajectoire pour les années à venir

- Si la trajectoire actuelle ne change pas, les marges de manœuvre de la Ville seront inexistantes. À terme, pour 100 euros de recettes de fonctionnement, il resterait à la Ville 0,50 centime d'euros pour financer de nouveaux projets et/ou rembourser des emprunts.
- Le temps de remboursement de cette dette exploserait de 12 à 34 ans.
- Une situation critique et risquée selon les banques et les marchés qui empêcherait de financer les politiques publiques définies par la Municipalité : transformation écologique, « Ville à hauteur d'enfants », rénovation des écoles et des équipements sportifs, etc.

Pour éviter cette situation, la Municipalité dispose de trois leviers principaux : la maîtrise des dépenses de fonctionnement notamment la masse salariale, la mobilisation systématique des cofinancements (cf. tribune de M. Ballin), et la tenue d'un rythme d'investissement soutenable. Ces actions permettront un retour à une épargne nette positive dès 2027 et sa progression jusqu'à 5,7 M€ en 2030.

Comment est calculée l'épargne nette ?

L'épargne nette, c'est ce qui reste à la Ville une fois payées toutes ses dépenses courantes (salaires, énergie, services aux habitants) et remboursés ses emprunts de l'année. C'est cet argent qui permet d'investir sans s'endetter davantage : c'est un indicateur essentiel de la bonne santé financière d'une ville.



L'épargne nette, légèrement négative en 2026 sous l'effet de dépenses exceptionnelles (amende, CNRACL, tickets restaurant), se reconstitue dès 2027 pour atteindre 5,7 M€ en 2030 — sur la base d'hypothèses prudentes de recettes (+1,7 %/an) et d'une gestion active de la masse salariale.

Maîtriser nos dépenses courantes de fonctionnement

Un ensemble d'actions qui permet de mieux contrôler et maîtriser les dépenses d'énergie

La Ville a récemment recruté un agent chargé spécialement du suivi des consommations et des dépenses de fluides, la gestion des contrats et marchés et le contrôle des prestataires et la participation aux demandes de subventions.

L'amélioration du confort thermique des bâtiments fait actuellement l'objet d'études, notamment dans les écoles de la ville, avec une priorité donnée aux solutions passives. Des échanges sont prévus avec la Métropole du Grand Paris, le SIPPEREC (Syndicat intercommunal de la périphérie de Paris) et des bureaux d'études pour accompagner la rénovation des bâtiments communaux.

Le suivi et l'analyse des consommations et des dépenses de fluides portent sur l'eau, le gaz, l'électricité et le chauffage urbain. L'examen des données de consommation et des factures permet de repérer les écarts inhabituels, les anomalies de facturation et les possibilités d'économies, notamment grâce à l'adaptation de la puissance souscrite. Des échanges réguliers avec les fournisseurs et les gestionnaires permettent de demander les corrections nécessaires.

PAROLE DE



Édouard Denouel
Maire de Bagnolet

Le mandat municipal que nous amorçons doit être celui de la reprise en main du budget de notre commune. C'est une des volontés qui a émergé du dernier scrutin municipal.

Dans un contexte d'incertitudes internationales et nationales marqué par l'inflation, nous devons, pour préserver et amplifier nos capacités d'investissement, tenir, rigoureusement nos comptes, maîtriser la masse salariale, lutter contre le gaspillage d'argent public et accroître l'attractivité du territoire.

Pour mener des politiques, écologiques et sociales ambitieuses, pour ne pas augmenter la fiscalité, communale, ce chemin doit être le nôtre. C'est avec cette vision que nous abordons la construction budgétaire 2027.

Et c'est avec cette ambition que nous préparons le plan pluriannuel d'investissement du mandat. Il s'agit d'un plan particulièrement ambitieux, à la hauteur de la vision que nous avons pour l'avenir de Bagnolet.

Trop longtemps, dans notre commune, les investissements ont été renvoyés au lendemain par peur de devoir faire des choix de gestion.

Aujourd'hui, pour financer notre programme et tenir nos engagements, la majorité et moi-même sommes déterminées à tirer le meilleur parti de nos ressources pour les projeter vers la transformation de Bagnolet avec un service public de qualité et des mesures de transformation du territoire en lien avec nos partenaires pour accélérer la transformation écologique de notre ville.

La tâche est ardue mais absolument indispensable pour donner un autre avenir à Bagnolet.

L'année 2027 amorcera cette dynamique.

PAROLE DE



Mona Bellil

Adjointe au maire déléguée au personnel et à l'amélioration du service public communal

L'absence de pilotage et de stratégie a un coût, à la fois budgétaire et humain. Elle porte également un coup sur la qualité du service public rendu aux habitants. Les exemples illustrant cette situation sont nombreux : une simple déclaration des travailleurs en situation de handicap aurait permis d'éviter de payer une amende de 500 000 €, une explosion de la facturation des tickets restaurants (+ 58,76 %), le recours aux heures supplémentaires érigé en système, la multiplication des embauches en 2025 et 2026, des départs arbitraires en formation ou encore la concentration du budget formation au bénéfice d'un nombre restreint d'agents. Jusqu'à aujourd'hui, l'absence de maîtrise de la trajectoire de la masse salariale a pesé lourdement sur les finances de la ville et fragilisé notre capacité à faire mieux et plus pour les habitants. Concrètement, sur 100 € d'argent public dépensé en fonctionnement, presque 67 € sont affectés à la masse salariale.

Pour ce mandat, nous voulons engager un changement de méthode et construire une administration fondée sur deux exigences complémentaires :

- une administration transparente, qui maîtrise ses emplois, ses effectifs et sa masse salariale, qui clarifie son organisation et qui rend compte de ses décisions comme de l'utilisation de l'argent public.
- une administration efficace et attentive à ses agents, qui investit dans les compétences, accompagne les parcours professionnels, valorise l'engagement et reconnait le rôle essentiel des agents dans les missions de service public.

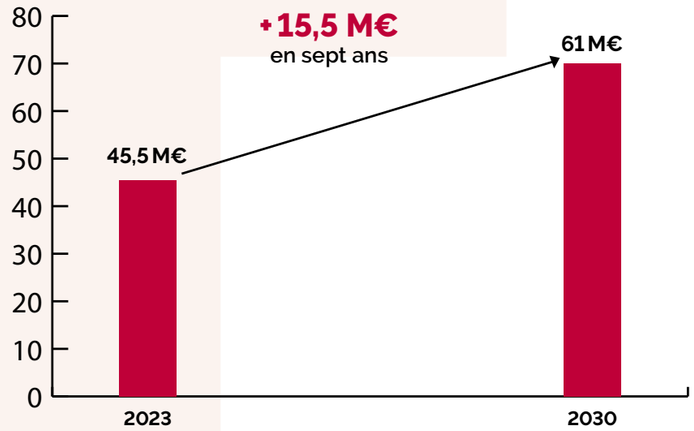
Notre ambition n'est pas de réduire les moyens humains ou financiers, mais de mieux les piloter, de les répartir plus justement, de les mobiliser là où ils sont le plus utiles aux habitants comme aux agents. Cette transformation nécessite des choix exigeants, une gestion rigoureuse et une remise à plat de certaines pratiques. Nous les assumons avec un objectif clair : restaurer la maîtrise des finances publiques et améliorer concrètement le service public rendu aux Bagnoletaises et aux Bagnoletais.

Stabiliser la masse salariale

La masse salariale de la Ville représente plus de 50 M€ en 2026. La Municipalité souhaite, dès 2027, rompre avec la dynamique passée observée sur la masse salariale (+ 5 M€ en 3 ans). Ainsi, à compter du 1er janvier 2027, pour maîtriser l'évolution de la masse salariale tout en préservant la qualité du service public, la Municipalité souhaite privilégier, chaque fois que c'est possible, le redéploiement des agents en interne avant tout nouveau recrutement.

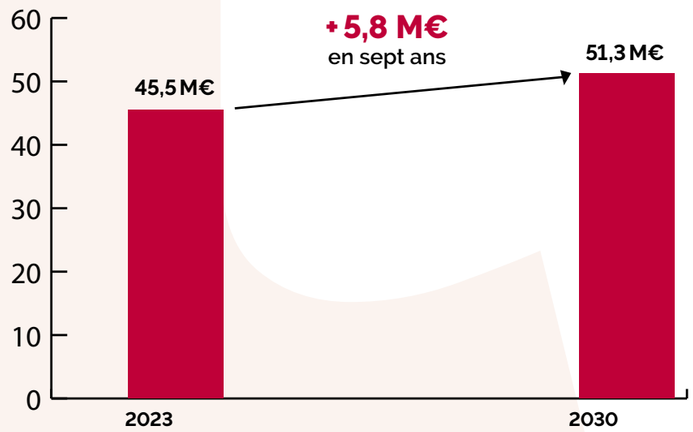
Elle veillera à ce que les créations de postes s'accompagnent, lorsque c'est pertinent, de mutualisations ou de réorganisations, et à mieux encadrer le recours aux heures supplémentaires et aux contractuels, dans le dialogue avec les représentants du personnel.

Évolution de la masse salariale sans maîtrise et si la trajectoire des dernières années se poursuit



Évolution de la masse salariale avec maîtrise

Cette hausse est simplement due à effets mécaniques qui augmentent la masse salariale : hausse des cotisations décidées par l'État, avancement du personnel, etc.



Plus de 70 M€ d'investissement sur la période 2026-2030

La Ville travaille à un programme pluriannuel d'investissement. La Municipalité prévoit ainsi un investissement de plus 70 M€ d'ici à 2030. Afin de donner de la visibilité sur les grandes opérations du mandat et sécuriser leur financement, la Ville engage la mise en place d'autorisations de programme. Pour les grands projets qui s'étalent sur plusieurs années, la Ville souhaite mettre en place cet outil prévu par la loi et qui n'était pas mis en place précédemment. Concrètement, le conseil municipal vote une seule fois le coût total du projet, puis chaque année, la somme qui sera réellement dépensée, au rythme des travaux. Cela évite de revoter tout le projet chaque année, montre clairement nos engagements à nos partenaires qui nous financent (État, Région, Département, ANRU) et nous aide à mieux suivre notre dette et notre épargne. Cet outil sera utilisé en priorité pour l'école Paul-Langevin, le gymnase Maurice-Baquet, le parc des sports de la Briqueterie et la transition écologique (cours oasis, plan vélo). Il permet aussi de donner de la visibilité aux Bagnoletais et au conseil municipal.



© Architecte : Lieux FAUVES – Illustration : ENTRE CHIEN ET LOUP CYRIL DE ARAUJO – Visuel non contractuel

70 M€

d'investissement prévus entre 2026 et 2030

Les grands projets du mandat

30 M€
Groupe scolaire Paul-Langevin
(école seule)

10 M€
Amélioration de la voirie, mobilité et plan vélo

10 M€
Parc des sports de la Briqueterie

10 M€
Transition écologiste et écoles oasis

10 M€
Développement du centre municipal de santé, réhabilitation des écoles, développement des projets sociaux et culturels

PAROLE DE



Grégoire de Lagasnerie

Adjoint au maire délégué aux finances et à la soutenabilité financière

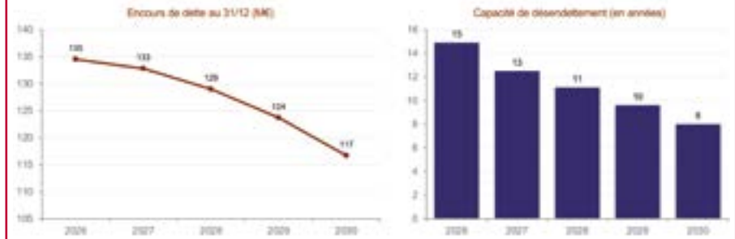
En préparant le budget à la suite de notre élection, nous avons découvert un besoin de financement de 12 M€. Il a fallu regarder les chiffres en face avec les services pour bâtir un budget sincère : on ne porte pas de projets sur des bases fragiles. C'est un travail exigeant, mais c'est celui que nous avons choisi d'assumer.
Nous avons déjà mené plusieurs actions qui participent à protéger les finances de la Ville pour les années à venir comme nous nous y étions engagés : provisionner chaque année pour rembourser 30 M€ d'emprunts que nous devrons rembourser intégralement à partir de 2031, ouvrir un compte à terme pour que cet argent ne dorme plus, une option que l'on disait impossible, et reprendre les discussions avec la Banque des Territoires pour obtenir des emprunts moins chers. De nouvelles décisions pour la mise en œuvre de notre programme seront soumises au vote du prochain conseil municipal ce 10 novembre 2026 : goûters gratuits, soutien aux associations, cours oasis, et lancement des grands chantiers notamment de la Briqueterie, de l'école Langevin et du gymnase Baquet. Ces grands chantiers sont financés en partie par des subventions que nous avons obtenu auprès de nos partenaires afin de limiter l'impact sur les finances de la ville.
Le budget 2027 est lancé. Nous le construisons dans une perspective pluriannuelle pour donner une vision qui manquait tant à notre ville. Parallèlement, le budget doit nous permettre de rendre des comptes.
Ainsi, nous étudierons la réalisation d'un budget sensible au genre pour assurer une recherche d'égalité de nos dépenses entre les femmes et les hommes. Le « budget vert » doit lui nous guider dans la transition écologique. Il nous faudra encore renforcer cette volonté de transparence, pour que chacun comprenne l'usage de chaque euro et qu'une participation citoyenne puisse être mise en place dans l'élaboration des futurs budgets.

Faire face à notre lourde dette

Chaque année, la charge de la dette de la Ville est évaluée à 16 M€. Ce montant comprend le remboursement du capital emprunté (10 M€), le remboursement des intérêts (3 M€) et le provisionnement de la Ville pour rembourser les emprunts in fine (3 M€).
À titre de comparaison, la Ville pourrait financer, avec cet argent, un projet comme la reconstruction de l'école Paul-Langevin tous les deux ans. Le recours à des emprunts in fine dans les années 2015 constitue une menace particulièrement préoccupante, en raison d'échéances massives de remboursement en capital en 2031 (10 M€), 2033 (9 M€) et 2035 (10 M€). La commune a commencé à constituer une réserve pour y faire face.
Une démarche de provisionnement a été engagée depuis 2025 (3 M€ au BP 2025, 2,9 M€ au BP 2026) afin que le remboursement des emprunts in fine soit anticipé.

Une gestion active de la dette

Pour une gestion optimisée de la dette de la Ville, les provisions constituées dans le cadre du remboursement des emprunts in fine seront placées dans des obligations du Trésor avec un capital garanti. Les intérêts générés par ces placements rapporteront de l'argent. La commune est par ailleurs accompagnée par l'entreprise Finance Active qui produit des audits annuels et effectue des recommandations pour optimiser la gestion de sa dette.



L'encours de dette diminue de 20,6 % entre 2023 et 2030 (147 M€ 116,7 M€). La capacité de désendettement passe de 14,9 ans en 2026 à 8 ans en 2030, ramenant la collectivité sous le seuil de vigilance et confortant sa capacité à financer son programme d'investissement.



Cours oasis, école Jean-Jaurès.

Vers plus de transparence pour permettre aux Bagnoletais de se saisir du budget

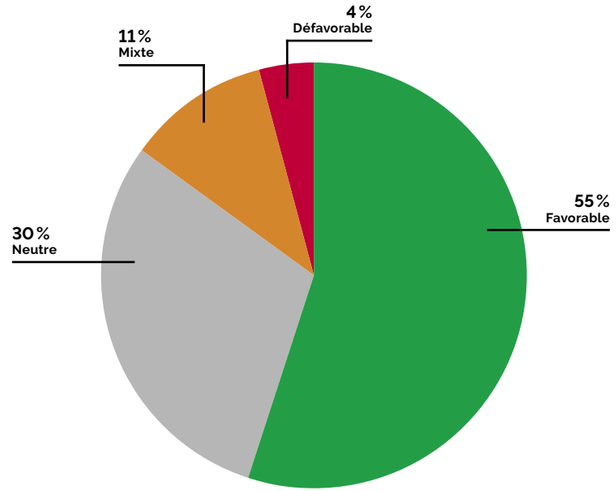
La Municipalité souhaite permettre aux habitantes et aux habitants de se saisir plus facilement des enjeux du budget de la Ville.

Budget vert : un outil de démocratie locale

Depuis 2024, l'élaboration d'une annexe au budget des collectivités locales, intitulée « Impact du budget pour la transition écologique », est une obligation pour les communes de plus de 3500 habitants. Ce « budget vert » permet à la commune d'évaluer l'impact (favorable, neutre, défavorable, indéfinie) de ses dépenses et de ses recettes sur l'environnement et le climat.

L'objectif est simple : comprendre comment l'argent public dépensé par la Ville contribue à la transition écologique ou, au contraire, a des effets négatifs sur l'environnement. En effet, l'écologie traverse tous les domaines de l'action publique (transport, aménagement, alimentation, logement, etc.).
Le budget renforce la promotion d'une gestion responsable des ressources publiques et permet aux habitants de mieux comprendre les enjeux du budget communal et de son impact sur la transition écologique.

Les dépenses d'investissement selon leur impact sur la transition écologique (chiffres 2025)



Plus de la moitié des dépenses d'investisement (environ 8 millions d'euros) de la Ville sont orientées dans le financement d'actions favorables à la transition énergétique et écologique.

Budget sensible au genre

Dans une optique similaire, la Ville souhaite travailler à l'élaboration d'un « budget genré » qui mesurerait les dépenses de la Ville à l'aulne de leur impact sur l'égalité de genres.

Budget participatif

La Ville souhaite enfin développer le budget participatif afin d'associer les habitantes et les habitants aux projets de la Municipalité. Le budget participatif est un processus démocratique qui permet aux citoyens d'affecter une partie du budget d'une commune à la réalisation de projets d'intérêt général.

PAROLE DE



Quentin Ballin

Conseiller municipal chargé de la commande publique et de la mobilisation des financements extérieurs

Au cours de la campagne municipale, notre Collectif a très tôt mis l'accent sur l'importance de donner à la ville les moyens d'agir. Cela passe notamment par une meilleure maîtrise de nos finances, afin de dégager de réelles marges de manœuvre, tant en fonctionnement qu'en investissement, et par le développement d'une véritable culture de la recherche de financements extérieurs, ainsi que d'un suivi rigoureux de leur mobilisation et de leur bonne exécution.

S'agissant du budget 2026, que nous avons réussi à boucler malgré les difficultés du début de mandat, seuls 35 % des dépenses d'investissements sont couvertes par des subventions, alors qu'il est possible d'atteindre jusqu'à 70 % de financement extérieurs.

Plus nous obtenons de subventions, plus nous pouvons financer des projets d'intérêt général, améliorer notre service public et réaliser les investissements dont Bagnolet a besoin, et pour lesquels notre Collectif s'est engagé.

Les sources de financements sont nombreuses : Caisse d'allocations familiales, Agence régionale de santé, Agence nationale de rénovation urbaine, Ademe, Fonds Vert, Dotation pour la politique de la Ville, Dotation de soutien à l'investissement local, Région, Sipperec… autant de leviers à mobiliser pour soutenir nos projets, préserver les finances communales et limiter le recours à l'emprunt.

C'est pourquoi, tout au long de ce mandat, nous voulons systématiser la recherche de financements extérieurs et renforcer le suivi collectif des dossiers, de leur dépôt jusqu'à la réalisation des projets. Aller chercher ces financements, c'est donner à Bagnolet les moyens de concrétiser ses ambitions.

Solidarité

Amal Diam, la socio-esthétique au service du bien-être de tous

À Bagnolet, l'association Amal Diam, qui signifie «sois en paix» en langue wolof, agit au croisement du bien-être, de la parentalité et l'insertion sociale. Amal Diam s'adresse prioritairement aux femmes, aux familles monoparentales, aux jeunes et à toute personne traversant une période de fragilité ou de transition.



«Le fait de se rencontrer et de parler, c'est très important.»
Sama Can

Installée à la Noue, l'association Amal Diam développe des actions qui placent l'humain au cœur de ses priorités. Créée en 2022 par Sama Can, la présidente, et Souma Traoré, la vice-présidente, l'association repose sur une conviction : le bien-être, la confiance en soi et l'accès à un accompagnement adapté sont essentiels pour avancer et retrouver une dynamique positive. Encore méconnue du grand public, la socio-esthétique va bien au-delà des soins esthétiques : elle utilise le soin et le bien-être comme leviers de confiance en soi, de valorisation et de lien social. Ainsi, l'accompagnement d'Amal Diam repose sur trois axes principaux : le bien-être, la parentalité et l'insertion professionnelle. *«Nous proposons, par exemple, aux femmes des sorties au spa de Bagnolet ou des sorties culturelles. Le plus souvent, les femmes que nous accompagnons se disent, ce n'est pas pour elles.»*, explique Soum Traoré. *«Pour certaines familles, notamment des femmes isolées avec des adolescents, le climat actuel est très angoissant. Le fait de se rencontrer et de parler, c'est très important.»*, explique Sama Can, la présidente d'Amal Diam.

Une permanence beauté au centre socioculturel Guy-Toffoletti

Pour permettre de libérer cette parole, l'association organise au centre socioculturel Guy-Toffoletti une permanence beauté avec différents ateliers qui permettent par exemple de fabriquer ses propres produits cosmétiques en fonction de son type de peau. *«Ces ateliers permettent des moments d'écoute active pendant lesquels les personnes peuvent se laisser aller.»*, explique Sama Can. À travers l'écoute, les soins et les activités dédiées à la confiance en soi, Amal Diam souhaite permettre aux personnes fragilisées de se réapproprier leur image et de retrouver une meilleure estime d'elles-mêmes.

Une approche globale de la personne

L'association intervient également autour de la parentalité et du répit parental. Son objectif est de soutenir les parents dans leur quotidien, de valoriser leur expérience et de favoriser le bien-être familial, en accordant une attention particulière aux besoins des enfants et des adolescents. En associant bien-être, soutien aux familles et insertion, l'association défend une approche globale de la personne.

+ D'INFOS :
Amal Diam
1, rue de la Noue
07 83 85 27 15 / 06 14 98 00 63
associationamaldiam@gmail.com
amaldiam.fr



Innovation

East-Makers : un espace de coworking pour les métiers du cuir

Fred, artisan-maroquinière, vient de lancer East Makers, un atelier partagé pour le travail du cuir à Bagnolet. Le principe d'East Makers est simple : permettre à des professionnels des métiers du cuir ou à des particuliers d'accéder à un parc de machines et à des espaces de travail selon leurs besoins.



«Certaines machines comme la refendeuse qui sert notamment à désépaissir le cuir sont très rares.»
Fred

Infirmière depuis près de 20 ans, Frédérique décide de changer d'aiguilles en 2016. Habituée à coudre, repriser, bricoler, créer depuis toute jeune, elle se lance dans un CAP Maroquinerie qu'elle obtient un an après. Le projet « Fait par Fred » est en route, avec en tête, l'envie de fabriquer des sacs et accessoires en cuir sur mesure à la demande des clients, de créer avec eux un objet qui leur ressemble et surtout qui leur servent pleinement. *«Je crée des objets sur mesure pour des particuliers, des créateurs ou des sociétés pour des cadeaux d'entreprise.»*, explique-t-elle. La maroquinière vient de lancer à Bagnolet un projet ambitieux et innovant baptisé East Makers, un espace de coworking dédié aux métiers du cuir. Fred a investi des locaux en face du Théâtre L'Échangeur, au 88, avenue du Général-de-Gaulle, grâce à Est Ensemble qui informe régulièrement les entrepreneurs du territoire des locaux disponibles.

Développement de l'artisanat

Elle s'est équipée de machines professionnelles très pointues. *«Certaines machines comme la refendeuse qui sert notamment à désépaissir le cuir sont très rares.»*, explique Fred. *«Le travail du cuir nécessite à différents moments de la production d'accéder à des machines très spécialisées.»*, explique-t-elle. East Makers est un lieu unique qui s'adresse à des professionnels qui travaillent le cuir (artisans, maroquiniers, personnes en reconversion) et qui ont besoin d'un espace ou d'outils pour réaliser des pièces précises. L'atelier peut être aussi privatisé pour des formations, des expérimentations, des projets collectifs, etc. Frédérique est à l'écoute de tous les besoins pour le développement de cet artisanat.

+ D'INFOS :
D'une superficie de 90 m2, East Makers propose un accès 6 jours sur 7 à un parc de 10 machines et à 10 postes de travail selon différentes formules (par sessions, forfait, pour 3 mois, pour 6 mois.). Pour en savoir sur le concept d'East Makers, le parc des machines proposées ou encore les différentes formules disponibles.
east-makers.com

CONFÉRENCES

Mardi 10 novembre 2026 à 19h

Rencontre avec Mathieu Lescop

Le chanteur bagnoletais présente son premier roman, Devenir loup, où il explore un univers onirique, fantastique et pop.

Jeudi 12 novembre 2026 de 19h à 21h

Un monde en mutation

Dans le cadre du projet Muftah, rencontre avec les chercheurs Youssef el Chazli, Shreya Parikh et Louise Rautureau autour des dynamiques sociales du Moyen-Orient.

Mercredi 18 novembre 2026 à 19h

Rencontre avec Nedjib Sidi Moussa

Autour de son ouvrage *Le Spectre du colonialisme.*
Animée par Lauren Lolo, première adjointe au maire, déléguée à la culture, au patrimoine et à la lutte contre les discriminations.

Jeudi 26 novembre 2026 à 19h

Rencontre croisée avec Elsa Marcel et Lucas Lévy-Lajeunesse

Elsa Marcel, avocate et porte-parole de Révolution permanente, et Lucas Lévy-Lajeunesse, professeur de philosophie, débattent des libertés publiques à partir de leurs ouvrages *État de droit.*

Entrée libre

Librairie De beaux lendemains : 8, allée Rosa-Parks

✚ D'INFOS :
01 42 01 31 43

THÉÂTRE

Vendredi 13 novembre 2026 à 20h
Samedi 14 novembre 2026 de 14h à 19h30

Diva la planeta !

Par les élèves et les professeurs du conservatoire Erik-Satie (danse et musique) de Bagnolet
Le conservatoire retrouve le Théâtre L'Échangeur pour un week-end artistique autour de l'Opéra Rock et de la fiction.

Tout public dès 12 ans

Théâtre L'Échangeur : 59, avenue du Général-de-Gaulle

✚ D'INFOS & RÉSA :
01 43 62 71 20
reservation@lechangeur.org

Samedi 21 novembre 2026 à 19h30

Un virage pour Jacky

Entre danses traditionnelles, waacking, héritages familiaux et cultures queer, cette création célèbre la liberté et la réinvention de soi.

Théâtre Le Colombier : 20, rue Marie-Anne-Colombier

✚ D'INFOS & RÉSA :
01 43 60 72 81
reservation@lecolombier-langaja.com

CÉRÉMONIES

Mercredi 11 novembre 2026

108e cérémonie commémorative de l'Armistice du 11 Novembre 1918 et d'hommage à tous les morts pour la France

11h : monument aux Morts (carrefour de la Paix, avenue Raspail)

Vendredi 13 novembre 2026

Recueillement et fleurissement des stèles en hommage à David Perchirin, victime des attentats terroristes du 13 novembre 2015

12h30 : école élémentaire Jules-Verne
(58, rue Pierre-et-Marie-Curie)
12h45 : école élémentaire Jean-Jaurès (89, rue Louise-Michel)

CENTRES SOCIOCULTURELS

Vendredi 20 novembre 2026 à 18h

Sur les routes du savoir : l'Islande

Dans le cadre du Mois du film documentaire, projection du film réalisé par Maïa Imamouine, en présence de l'association WinWin et des jeunes ayant participé au projet.

Entrée libre

CSC Les Coutures : 37, rue Jules-Ferry

✚ D'INFOS :
01 41 58 55 40

Jeudi 26 novembre 2026 à 18h30

Douce France

Trois lycéens enquêtent sur un projet de parc de loisirs menaçant des terres agricoles dans le 93.
Dans le cadre du Mois du film documentaire, projection du film en présence de son réalisateur, Geoffrey Couanon, et de l'association Unipop.

Entrée libre

CSC Pablo-Neruda : 36, rue Pierre-et-Marie-Curie

✚ D'INFOS :
01 43 60 84 40

SPECTACLE

Vendredi 27 novembre 2026 à 19h

La Vie ? Mais quelle histoire !

Par Black Moz et Philip Mondolfo
Ce spectacle mêle slam et poésie dans un dialogue à deux voix, entre humour, tendresse et engagement.

Château de l'Étang : 198, avenue Gambetta

✚ D'INFOS :
01 49 93 60 17 / 61 53
chateau@ville-bagnolet.fr

CINÉMA

Mardi 17 novembre 2026 à 20h30

Playtime

De Jacques Tati
Dans le cadre du festival Close-Up, rencontre suivie d'une discussion autour du film.
Un groupe de touristes américains débarque à Paris. Pendant ce temps, M. Hulot se rend dans les bureaux d'une grande entreprise pour y passer un entretien, mais finit par se perdre dans l'immensité du bâtiment.

Samedi 21 novembre 2026 à 16h30

La Grande Traversée

Dans le cadre du festival Close-Up, projection du film d'animation *La Grande Traversée,* mené par l'association 19.1 / Sur le motif et réalisé par les habitants en lien avec les centres socioculturels.

Cin'Hoche : 6, rue Hoche

✚ D'INFOS :
01 83 74 56 80

EXPOSITION

Du 19 novembre au 18 décembre 2026
Vernissage jeudi 19 novembre 2026 à 18h

Matière sensible

De Laure Polin
Les sculptures de Laure Polin explorent le dialogue entre matière, tension, mouvement et mémoire. Bronze, ardoise et pneu révèlent des formes et des présences enfouies, entre abstraction et figuration, invitant à redécouvrir la matière et ses transformations.

Château de l'Étang : 198, avenue Gambetta

✚ D'INFOS :
01 49 93 60 17 / 61 53
chateau@ville-bagnolet.fr



©DR

SOLIDARITÉ

Samedi 5 décembre 2026 de 10h à 16h

Braderie solidaire de Noël

Le comité du Secours populaire français de Bagnolet organise une braderie de Noël dans ses locaux pour soutenir les actions de l'association en faveur des personnes en difficulté.

Secours populaire Français, comité de Bagnolet : 37, rue Adélaïde-Lahaye

JEUNESSE

Les 14, 21 et 28 novembre 2026 à partir de 10h

Yoganimaux

Rugir, s'étirer, onduler… Un atelier ludique et sensoriel pour explorer son corps, imiter les animaux et s'amuser ensemble, en duo parent-enfant, pour les 2-3 ans. Trois séances de 5 duos sont proposées au cours de la matinée, à 10h15, 10h45 et 11h15.

Les inscriptions sur place le matin même.

Mercredi 18 novembre 2026 de 16h30 à 17h45

Comité Ados

Le rendez-vous incontournable du club de lecture des ados !
Vous avez entre 10 et 18 ans et envie de partager votre passion avec d'autres jeunes ? Rejoignez-nous !

Médiathèque de Bagnolet : 1, rue Marceau

✚ D'INFOS :
01 83 74 59 35

ÉGALITÉ

Mardi 1er décembre 2026 à 18h30

Commémoration de la marche pour l'égalité et la lutte contre le racisme

Projection du documentaire *Les marcheurs chroniques des années beurs.* Visite guidée de l'exposition *Ceux qui marchent encore.*
Table ronde réunissant des personnalités ayant participé à la marche et des acteurs et actrices des luttes contemporaines.

Hôtel de Ville – Place Salvador-Allende

✚ D'INFOS :
01 49 93 60 09
ville-bagnolet.fr

Jeudi 3 décembre 2026 à 18h30

Journée internationale des personnes en situation de handicap

Conférence sur le validisme animée par Céline Extenso, experte en inclusion et lutte contre les discriminations, pour comprendre ses mécanismes et promouvoir une société plus inclusive.

Hôtel de Ville – Place Salvador-Allende – Salle du conseil municipal

✚ D'INFOS :
01 49 93 60 09
egalite-contre-les-discriminations@ville-bagnolet.fr

SANTÉ

Mardi 1er décembre 2026 de 14h30 à 18h30

Dépistage des Infections sexuellement transmissibles (IST)

Gratuit, anonyme, sans rendez-vous et rapide en seulement 10 minutes.

Centre municipal de santé Elsa-Rustin : 13, rue Sadi-Carnot

✚ D'INFOS :
01 56 63 91 00

Expression des groupes politiques du Conseil municipal

Les propos tenus dans les tribunes n'engagent que leurs auteurs.

Majorité municipale

Écologistes et Citoyens

À Bagnolet résistons !

La situation nationale est inquiétante.
Alors même que la jeunesse porte des revendications justes que nous soutenons pleinement, le gouvernement a choisi la répression policière. Partout, les idées de l'extrême-droite se diffusent y compris par ceux élus pour les combattre. Ce racisme banalisé a conduit à l'odieux crime raciste envers nos concitoyens à Trappes et La Verrière. Nous exprimons toute notre solidarité aux proches de Pengo Bossio Wangi tué dans la fusillade et à l'ensemble des victimes. La France doit se ressaisir et lutter contre les discriminations, le racisme et la stigmatisation.
Face à cette situation politique nationale délétère nous appelons à résister. Résister nationalement en unissant la gauche et des écologistes pour offrir une alternative crédible à ces dérives. Dans ce contexte nous déplorons que quelques élu•es LFI aient, sous un prétexte fallacieux, saisi une regrettable querelle entre militants pour quitter notre majorité, emportés par des motifs nationaux qui concernent bien peu notre ville. Résister à Bagnolet, en portant résolument des politiques antiracistes et de lutte contre les discriminations, en faisant vivre un réseau associatif exceptionnel, en garantissant l'accès de toutes et tous à des services publics de qualité.
Le futur budget 2027 est entièrement tourné vers ces objectifs : réalisation à l'horizon 2030 d'investissements nécessaires (stade Briqueterie, école Langevin, voirie et aménagements vélo, création d'antennes CMS), adaptation de la ville au réchauffement climatique (renaturation, cours oasis et climatiseurs dans les écoles, adaptation des logements, brumisateurs et ombrières), construction d'une ville à hauteur d'enfants (goûters gratuits à l'école, apprentissage du vélo, animations dans la ville) et travaux d'urgence indispensables (écoles, stade des Rigondes, gymnase Baquet). En provisionnant des fonds pour le remboursement des emprunts, en allant chercher des subventions nouvelles, nous empruntons une voie étroite, pleinement déterminés à rendre la gestion de la ville plus transparente et plus efficace pour améliorer la vie quotidienne et protéger les habitant•es.

Les élu•es Écologistes et Citoyen•nes

Assemblée des quartiers Bagnolet

« Notre autonomie n'est pas négociable : la lutte continue ! »

Nous quittons collectivement la FI Bagnolet à la suite du racisme et du sexisme que nous avons subis.
Nous refusons de nous taire et d'être cantonnés aux rôles de colleurs d'affiches. Le temps des colonies, c'est fini !
Le 10 octobre, lors d'une réunion où des lycéens ont pris la parole pour s'organiser, le groupe FI Bagnolet a voulu saboter la réunion pour préparer les prochaines législatives. Présents ce jour-là, nous démentons formellement les accusations de violences. Nous dénonçons une manœuvre politicienne visant à masquer les violences subies.
Nous refusons d'être un simple réservoir électoral au service des ambitions des autres.
L'attentat de Trappes et les rassemblements qui ont suivi rappellent l'urgence de combattre le racisme et l'islamophobie. Le réseau national de l'Assemblée des quartiers s'est mobilisé auprès de la famille.
Nous regrettons l'absence de plusieurs dirigeants nationaux de gauche à Trappes. Nous y voyons une faute politique et un rapport opportuniste aux quartiers populaires.
Les familles endeuillées ont besoin d'une solidarité immédiate, pas seulement de communication depuis Paris. La lutte contre le racisme ne peut attendre la fin d'une campagne électorale.
Nous poursuivrons notre engagement, comme lors des municipales, pour défendre nos quartiers et accompagner les familles. Nous serons des acteurs politiques et des citoyens à part entière, et non entièrement à part, n'en déplaise à ceux qui veulent nous maintenir dans un statut d'infériorité.
Le logement, l'éducation, les services publics et le quotidien des familles exigent des réponses concrètes.
Au-delà des divergences politiques, nous appelons à préserver les espaces de dialogue, à écouter les désaccords et à faire vivre une démocratie qui respecte chacune et chacun.
L'avenir de Bagnolet ne peut se construire sans ses quartiers, sans ses habitants et sans leur parole.

Assemblée des quartiers Bagnolet (Lauren Lolo, Youssra Khaqan, Brahim Ben Ramdan, Bayan Touazni, Assia Rebbouhi, Ilyes Aarab)

Écolos Solidaires

La révolution des pancartes

Nous faisons face ici comme partout à de grands périls : le nouveau régime climatique subi cet été, la perspective de l'arrivée de l'extrême droite au pouvoir en 2027 et d'ores et déjà le racisme débridé de certains médias et politiques, qui a conduit à l'attentat meurtrier de Trappes.
Les conditions d'études et de vie dégradées et les menaces sur l'avenir font descendre une nouvelle génération dans la rue, la Gen Z, celles et ceux né•es entre 1995 et 2015, dans un mouvement de fond qui entraîne les forces vives du pays. Nul ne peut dire encore à quoi tout cela aboutira, mais bien des espoirs sont permis.
Ce mouvement global présente des points communs à travers le monde. Les jeunes Serbes ont lutté et gagné contre un pouvoir méprisant et corrompu, avec détermination, pendant deux ans, et de façon massive. Les lycéen•nes français rejoint.es par les étudiant•es et le monde du travail, se mobilisent depuis des semaines, d'une façon massive et déterminée. Malgré le mépris et les violences d'un pouvoir aux abois, ça ne dérape pas, le mouvement reste concentré sur les conditions d'études, parcours sup, état des locaux scolaires, manque de profs… La jeunesse française inspire à présent celles d'Italie et d'Allemagne qui à leur tour se mobilisent dans les rues. À Belgrade, sitôt la victoire acquise dans les urnes, les étudiant•es nettoient les rues ! Les zoomers sont fraternel.les et disponibles.
Outre la force du nombre, c'est aussi la place de chacun•e qui est importante et fait la force du mouvement. Chacun•e a son mot à dire et l'écrit sur sa pancarte et les réseaux sociaux amplifient cette prise de parole. Chacun•e est bienvenu•e et s'approprie la chose politique, d'habitude si lointaine. Le rassemblement est une évidence. Beaucoup de créativité et de joie s'expriment. La démocratie sera une fête ou ne sera pas.
Et c'est bien par la fête et le rassemblement populaire (des fêtes de quartier à Halloween en passant par les forums sur la nature et l'écologie populaire) que le renouveau démocratique porté par Bagnolet Collectif vibre avec le monde.

Les élu•es Écolos Solidaires

Réussir ensemble

Bagnolet mérite mieux que les querelles de pouvoir

Depuis le début du mois d'octobre, la majorité municipale d'Édouard Denouel se déchire. Suite à des comportements du directeur de cabinet du maire et d'un directeur de services municipaux décrits comme violents à l'égard de jeunes (notamment par un communiqué de la CGT), les tensions ont éclaté au grand jour au sein du groupe principal de la majorité, La France insoumise.
D'un côté, des accusations d'« intimidations et de menaces » ; de l'autre, des accusations de « racisme, d'islamophobie et de masculinisme ».
Des mots graves, des fractures profondes et 6 élus qui quittent la majorité pour rejoindre l'opposition.
Cette crise serait un simple épisode de politique politicienne si elle ne révélait pas un problème bien plus profond : celui d'une municipalité davantage préoccupée par ses querelles internes que par la transformation de Bagnolet. Au bout de 6 mois, cette majorité est dans le même état que la majorité précédente au bout de 5 ans ; le mandat d'Édouard Denouel semble déjà fini.
Derrière une communication omniprésente, où est le changement promis ? La gestion de proximité reste défaillante. Des adjoints disent ne disposer d'aucune marge de décision. Des agents municipaux décrivent une organisation où tout remonte au cabinet du maire. Des conseils municipaux qui ne font que prolonger les actions engagées par l'équipe précédente.
Notre groupe citoyen Réussir Ensemble ne souhaite pas prendre part à ces invectives. Les habitants attendent autre chose de leurs élus : du travail, de l'écoute, du respect et des résultats.
Nous poursuivons nos rencontres avec les habitants et les associations. Nous continuons à formuler des propositions et à défendre une autre manière de faire de la politique.
Bagnolet n'a pas besoin d'une nouvelle bataille de pouvoir mais d'un véritable projet, d'une équipe au travail et d'un changement qui se voit dans la vie quotidienne de ses habitants.

Denis Bargeau, Elhame Chair, Pierre Vionnet

La France Insoumise

La lutte continue !

La jeunesse se révolte pour de meilleures conditions d'études et pour l'école publique. À Bagnolet, lycéens d'Hénaff et personnels mobilisés mènent ce mouvement avec une force d'organisation admirable. Leurs revendications rejoignent celles contre la vie chère et nous les soutenons.
La réponse du pouvoir ? La répression. Alors que nous rendions hommage aux martyrs du 17 octobre 1961, on ressort une vieille méthode coloniale : le couvre-feu. Cette répression s'inscrit dans un contexte de fascisation de la société dans lequel est survenu l'attentat terroriste raciste du 23 octobre à Trappes et La Verrière. Nos pensées vont à Pengo Bossio Wangi, assassiné, à ses proches et aux personnes blessées.
Le droit d'exprimer ses revendications se joue aussi à Bagnolet. Le 10 octobre, lors d'une soirée censée donner la parole aux lycéens, des Bagnoletais•es, dont un lycéen et des membres de la France Insoumise, ont été pris à partie et intimidé•es par un agent municipal et le directeur de cabinet du maire, car une prise de parole avait déplu. Des militantes de la CGT ont subi le même traitement et nous leur apportons notre soutien. Édouard Denouel a refusé nos demandes pourtant mesurées : reconnaître la gravité des faits, présenter des excuses, ou à tout le moins ouvrir une enquête. Nous en avons tiré les conséquences en quittant la majorité municipale. C'est notre conception de la démocratie qui est en jeu : militant•es et mouvements sociaux doivent pouvoir exprimer librement les désaccords, même face à la municipalité.
Nous restons conseillers municipaux pour défendre le programme pour lequel nous avons été élu•es, au service des habitant•es et des classes populaires. Nous continuerons à lutter pour la justice, la transparence et une nouvelle façon de gouverner la ville.
Un autre avenir pour Bagnolet est toujours possible.

Céleste Baudot, Fatouma Diaby, Alban Fourny, Frédéric Gabin, Clément Turbelin, Niko Pavasovic

Bagnolet fière et solidaire

Le 15 octobre dernier, six élus de La France Insoumise ont annoncé leur départ de la majorité municipale et la constitution d'un groupe d'opposition à la suite d'un communiqué dénonçant des violences survenues en marge d'une réunion de soutien à la mobilisation lycéenne et mettant en cause le cabinet du maire.
Cette rupture au sein de l'exécutif révèle une crise politique majeure et s'inscrit dans un climat délétère marqué par une gouvernance autoritaire : baisse de subventions à certaines associations, mises à pied d'agents municipaux, procédures disciplinaires à répétition.
Une crise politique majeure et un terrible constat d'échec.
Celui d'une majorité qui se déchire sous le poids des divisions et des querelles partisanes reléguant au second plan les urgences sociales, économiques, environnementales, nombreuses à Bagnolet.
Cet échec est d'autant plus préoccupant que le contexte national exige précisément des élus responsabilité et unité.
À quelques mois d'échéances décisives pour notre démocratie, alors que l'extrême-droite progresse et que les discours de haine et de racisme se déchaînent, rien ne peut justifier de tels déchirements à gauche.
Comment tolérer la division quand les fauteurs de haine prospèrent ? Comment laisser les querelles partisanes prendre le pas sur le combat commun contre les forces réactionnaires ?
L'attentat raciste qui vient de frapper Trappes nous rappelle tragiquement l'urgence de ce combat. Face à la haine raciale, à la xénophobie et aux menaces qui pèsent sur notre démocratie, nous avons une responsabilité collective.
La majorité municipale, comme l'ensemble des forces de gauche, doivent être à la hauteur : répondre aux urgences sociales et environnementales, faire vivre les solidarités et combattre sans relâche toutes les formes de discriminations et de haine.

Solenne Bullet-Le Bourhis, Angéline Desbordes-Silly, Caroles Desnoues, Tony Di Martino, Mohamed Djennane, Marie-Catherine Ondoua, Cédric Pape

Sonia Iften : faire vivre la citoyenneté par la culture

La Bagnoletaise Sonia Iften a créé, en 2022, l'association Chill au Louvre dans le quartier des Malassis, où elle a grandi. Cette association conçoit des parcours qui relient le patrimoine du quartier, les œuvres du Louvre, les institutions et la capacité d'agir des jeunes.



Sonia Iften est née à Bagnolet, à la clinique de La Dhuys, aujourd'hui disparue. Elle a grandi rue Auguste Blanqui, dans le quartier Les Malassis. *« Quand j'étais jeune, j'avais une incompréhension et un manque de connaissance des institutions. »*, se souvient la présidente et fondatrice de Chill au Louvre. *« J'ai eu du mal à trouver ma place. »*, explique-t-elle. C'est la raison d'être de Chill au Louvre : *« transmettre les clefs pour trouver sa place dans la société. »*, selon la formule de Sonia Iften. Très tôt, elle observe que la distance entre un quartier populaire et un grand musée ou une institution n'est pas seulement géographique. Elle tient aussi à l'idée que ces lieux ne seraient pas faits pour soi. *« Quand nous emmenons des jeunes de Bagnolet au Louvre, ils voyaient le musée comme de la décoration. En réalité, les œuvres du Musée sont un livre ouvert sur la société française. »*, tranche cette passionnée du Musée du Louvre qui a suivi pendant trois ans les enseignements de l'École du Louvre en tant qu'auditrice.

De nombreuses actions menées

Depuis sa création, Chill au Louvre a mené de nombreuses actions auprès des habitantes et habitants : création d'un espace pédagogique et artistique consacré à l'Égypte antique et à Champollion, fréquenté par 3 663 enfants, familles, seniors et habitants (au château de l'Étang), transformation du dispositif en musée mobile et déploiement dans cinq centres de loisirs avec l'inclusion de sept enfants en situation de handicap.

Cette année, avec le parcours « L'Empreinte citoyenne – Notre quartier des Malassis », Sonia Iften a créé une expérience qui invite les jeunes à porter un regard nouveau sur leur environnement. Soutenu par la politique de la ville et proposé gratuitement au centre socioculturel Pablo-Neruda, ce parcours accompagne les jeunes de 10 à 15 ans dans la découverte de leur quartier, de son patrimoine, de ses institutions et de leur propre capacité à prendre la parole.

Rencontres avec les élus de la République

Ce parcours a été marqué par plusieurs temps forts : un rallye pédagogique dans les Malassis (histoire des rues, mémoire des habitants et transformations urbaines) ; rencontre avec Madame Jacqueline Chonavel, ancienne maire de Bagnolet autour de son parcours ; rencontres et échanges avec Édouard Denouel, le maire de Bagnolet, le sénateur Ahmed Laouedj et le député Alexis Corbière ; travail autour des œuvres du Louvre, suivi d'une prise de parole des jeunes dans les salles du musée. À travers ses projets, Sonia Iften crée des passerelles entre les habitants, la culture et les institutions de la République.

+ D'INFOS :

Depuis 2023, l'association Chill au Louvre a touché plus de 4 800 personnes. Elle a construit « L'empreinte citoyenne » au contact des familles, des habitants, des équipes de proximité et des institutions. Pour en savoir plus sur l'association Chill au Louvre, suivre ses actions en cours, soutenir ses projets.

chillaulouvre.fr
chillaulouvre
chillaulouvre@outlook.fr

Hôtel de Ville
Place Salvador-Allende
93170 Bagnolet – 01 49 93 60 00
Lundi au jeudi : 9h-12h30 et 13h30-17h
Vendredi : fermé le matin, 13h30-17h

Numéros utiles

Centre municipal de santé Elsa-Rustin
13, rue Sadi-Carnot – 01 56 63 91 00
Du lundi au vendredi : 8h30-19h
Samedi : 8h30-13h
Consultations médecine générale sans rdv
Du lundi au vendredi : 9h-10h et 16h-18h
Samedi : 9h-11h

Centre municipal dentaire
1, rue Adélaïde-Lahaye – 01 56 63 91 05
Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 9h-13h et 14h-19h. Jeudi : 9h-13h30 et 14h-19h
Samedi : 9h-13h

Centre de planification et d'éducation familiale, 01 49 93 61 97

Consultations en psychologie
Sur rendez-vous au 01 56 63 91 01

Centres de protection maternelle et infantile
3, rue Adélaïde-Lahaye – 01 56 63 91 12
70, rue Pierre-et-Marie-Curie – 01 49 93 66 08

Centre de PMI Croix-Rouge
4, rue du Lieutenant-Thomas – 01 43 60 33 21

Clinique Floréal
40, rue Floréal – 01 48 97 72 00 (24h/24)

Réseau des bibliothèques d'Est Ensemble Médiathèque de Bagnolet
1, rue Marceau – 01 83 74 59 35

MIEJ (Mission intercommunale pour l'emploi des jeunes)
94, rue Lénine – 01 43 60 13 80

Bourse du travail
13, rue Pierre-et-Marie-Curie – 01 43 63 58 32
Du lundi au vendredi de 13h à 17h

Commissariat des Lilas
55/57, boulevard Eugène-Decros
93260 Les Lilas – 01 41 83 67 00

Police secours 17 - **Samu** 15
Pompiers 18 ou 112 (portable)
Sida info service 0 800 840 800
Allô drogue 0 800 23 13 13
Croix-Rouge Bagnolet 01 43 62 53 28
Allô enfance maltraitée 119 (24h/24)
Jeunes, violences, écoute 0 808 807 700
N° d'aide aux victimes 08 842 846 37
SOS Victimes 01 41 60 19 60
Mercredi de 14h à 17h à l'Hôtel de Ville

Pharmacie de garde
Pharmacie de La Poste : 26, rue de Paris
93100 Montreuil - 01 42 87 77 37



Menus de novembre

Les menus intègrent 54 % de produits durables dont 35 % de produits biologiques, conformément aux dispositions réglementaires de la loi Égalim. **La Municipalité a mis en place, pour l'année scolaire 2026-2027, la gratuité des goûters pour l'ensemble des élèves.**

Lundi 2	Mardi 3	Mercredi 4	Jeudi 5	Vendredi 6
Menu végétarien Œuf dur mayonnaise Boulgour bio aux petits légumes Carottes bio persillées Camembert bio Fruit Goûter : biscuits sablés au chocolat, fromage coque rouge, compote gourde	Escalope de volaille sauce barbecue Égrené de pois bio sauce barbecue Pâtes bio Yaourt arômatisé Fruit bio Goûter : barre de céréales, lait nature, fruit	**Menu végétarien** Salade de riz bio Filet de poisson sauce basilic Picoussel Chou-fleur petites fleurettes Emmental Fruit Goûter : fromage fondu et gressins, compote gourde	Duo carottes et céleri vinaigrette Omelette nature Haricots verts et pommes de terre Bûche de chèvre bio Tarte aux fruits Goûter : crêpe nature, yaourt à boire, abricots secs	Chou rouge bio en salade Émincé de bœuf bio aux haricots rouges Haricots rouges à la tomate Riz bio Petit-suisse nature bio Goûter : gaufre, lait nature, fruit
Lundi 9	**Mardi 10**	**Mercredi 11**	**Jeudi 12**	**Vendredi 13**
Menu végétarien Tajine de légumes aux pois chiches Semoule complète bio Gouda Fruit bio Goûter : cookie au chocolat bio, yaourt à boire, fruit	Pomelo Sauté de bœuf bio sauce aux oignons Ratatouille Cœur de blé aux petits légumes Saint-Paulin bio Liégeois Goûter : croquants à la noix de coco, fromage coque rouge, compote gourde	**Armistice 1918**	Salade verte vinaigrette Pépites de colin Pané au fromage et ketchup Brocolis bio Comté AOP Gâteau au yaourt Goûter : madeleine, nait nature, fruit	**Menu végétarien** Carottes râpées bio Quenelles nature sauce tomate Riz bio façon créole Yaourt nature bio Goûter : moelleux citron, fromage coque rouge, jus de fruits
Lundi 16	**Mardi 17**	**Mercredi 18**	**Jeudi 19**	**Vendredi 20**
Salade de maïs Sauté de volaille sauce basquaise Boulgour bio aux petits légumes Cordiale de légumes Saint-nectaire AOP Fruit Goûter : palet breton, lait nature, compote gourde	**Menu végétarien** Duo de choux bio en salade Gnocchis beurre échalote Épinards à la crème Fromage blanc bio Goûter : roulé à la fraise, yaourt à boire, fruit	Endives vinaigrette Émincé de bœuf bio à la provençale Bouchées aux pois chiches Écrasé de pommes de terre et potiron bio Carré de l'Est Crème dessert Goûter : fromage fondu et gressins, fruit	**Menu végétarien** Coleslaw Lentilles bio à la tomate Pâtes bio semi-complètes Mimolette Fruit bio Goûter : barre de céréales, fromage coque rouge, compote gourde	Burger fish Burger végétarien Salade verte Petit-suisse nature bio Fruit Goûter : brioche aux pépites de chocolat, lait nature, abricots secs
Lundi 23	**Mardi 24**	**Mercredi 25**	**Jeudi 26**	**Vendredi 27**
Poulet rôti enrobé d'épices Omelette nature Patates douces à la crème Gouda Fruit bio Goûter : muffin, yaourt à boire, compote gourde	**Menu végétarien** Iceberg vinaigrette et croûtons Cœur de blé à la tomate Brocolis bio Camembert bio Purée de fruits Goûter : crêpe fourée au chocolat, fromage coque rouge, fruit	Pizza au fromage Filet de poisson sauce Dugleré Quinoa bio aux petits légumes Haricots plats Fromage blanc arômatisé Fruit Goûter : biscuits sablés, lait nature, abricots secs	**Menu végétarien** Carottes râpées bio Haricots rouges et maïs à la mexicaine Riz bio Yaourt nature bio Goûter : marbré, fromage coque rouge, fruit	Taboulé à la menthe Sauté de bœuf bio au paprika Égrené de pois bio au paprika Poelée forestière Comté AOP Fruit Goûter : pain au chocolat, yaourt à boire, compote gourde

Est Ensemble Grand Paris
Pour le climat et la justice sociale !

Infos déchets
N° Vert 0 805 055 055
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Service de véhicules à disposition des personnes à mobilité réduite
Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (sauf les jours fériés). Réservation : 01 49 93 60 36.

Magazine municipal de la ville de Bagnolet - n°112 - novembre 2026
Édité par la Mairie de Bagnolet – BP 35 – 93171 Bagnolet Cedex
Directeur de la publication : Édouard Denouel
Directrice de la rédaction : Chloé Filot
Rédacteur en chef : Éric Mugneret
Rédaction : Karim Benchaïb, Hélène Houel, Sadya Messaoudi
Conception graphique : Julie Lucas
Maquette et infographie : Vanessa Panconi
Photographie : Guillaume Ison
BajoMag' est distribué gratuitement en début de mois dans toutes les boites aux lettres de la ville.
Si vous ne le recevez pas, signalez-le en envoyant un email à redaction@ville-bagnolet.fr
ISSN : 0767-8525 – Dépôt légal : novembre 2026
Imprimé par Groupe Morault
2, avenue Berthelot - Zac de Mercières
BP 60254 - 60205 Compiègne
Tiré à 18 000 exemplaires
Ne pas jeter sur la voie publique
Document non contractuel
Papier issu de forêts gérées durablement


Festivités de Noël
11 > 26 DEC 2026
VILLE-BAGNOLET.FR
Bagnolet
Faustine Brunet